

BAC À DÉCHETS VERTS - GESTION DES BIODÉCHETS

Nouveaux dispositifs 2024



Formulaires sur la page d'accueil du site
www.syndicat-tri-action.fr



Valparisis
AGGLO

Ville de
beauchamp TRI-ACTION

BAC À DÉCHETS VERTS GESTION DES BIODÉCHETS



- Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes
- Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts
- Communauté d'Agglomération Val Paris

- Le syndicat Tri-Action => service public de gestion des déchets administré par 36 délégués (18 titulaires et 18 suppléants) des 9 communes.
- 118 725 habitants répartis dans neuf communes du Val d'Oise.

LES MISSIONS DE TRI-ACTION



Collecte et traitement des déchets, *entreprises prestataires*



Fourniture et maintenance des conteneurs et des bornes, *entreprises prestataires*



Gestion de la déchèterie de Bessancourt et des déchèteries mobiles, service de proximité pour les habitants, *entreprise prestataire*



Sensibilisation des scolaires et du grand public



Mise en œuvre d'une politique de réduction des déchets : formation compostage, création d'un local réemploi...

BAC À DÉCHETS VERTS GESTION DES BIODÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

En 2024, des bacs à la place des sacs

Attention ! Changement de contenant !

Vous habitez en pavillon ? Commande par formulaire sur notre site internet jusqu'au **15 février 2024** pour une distribution garantie avant la reprise des collectes 2024.

Les avantages :
+ économique
+ écologique
et meilleur pour la santé des ripeurs



1 bac à déchets verts de **240L** par foyer.



Jusqu'à épuisement de vos stocks résiduels plus de distribution gratuite en 2024.

Commandez votre bac à déchets verts

Vous habitez en pavillon ? Pour être prioritaire il faudra passer commande avant le 15 février 2024. Si vous habitez en appartement ou en résidence collective, contactez votre syndic de copropriétaires.

Les bacs remplissent les sacs

Le bac est livré gratuitement en 2024. Merci de nous en informer plus tôt (avant le 15 février).

Le bac est livré jusqu'à votre porte.

Pour commander votre bac à déchets verts, remplissez ce formulaire :

Nom	Prénom
Adresse	Code postal
Ville	Pays
Téléphone	Numéro de téléphone
Mail	Mail
Message	

Envoyez votre commande à : commande@tri-action.com

Envoyez votre commande à : commande@tri-action.com

Envoyez votre commande à : commande@tri-action.com

N'oubliez pas de composter !

Retrouvez tous nos conseils compostage sur notre chaîne You tube



Pourquoi engager le tri à la source des biodéchets ?

Le tri à la source des biodéchets répond au droit européen et à la loi AGEC de 2020. L'objectif de cette loi est d'améliorer le bilan carbone en réduisant le stockage et la combustion des déchets verts. Aucune solution ne sera imposée et les habitants ne seront pas contrôlés.

À ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés des Français. Pourtant, le trier présente de nombreux bénéfices.

- Réduire la combustion des déchets et donc le bilan carbone.
- Produire du biogaz pour un usage local ou en réseau.
- Fournir de l'engrais organique.

BAC À DÉCHETS VERTS GESTION DES BIODÉCHETS

Le syndicat Tri Action vous propose des solutions pour le traitement de vos biodéchets, suivant votre type d'habitat :

- **Si vous habitez en pavillon**, nous vous proposons une gestion individuelle de proximité à la parcelle, sur votre propre terrain.

Vous pouvez commander un composteur via un formulaire dédié sur notre site internet www.syndicat-tri-action.fr/compostage

Osez le compostage !

REJOIGNEZ NOTRE PROGRAMME ET OBTENEZ VOTRE COMPOSTEUR

Vous habitez en pavillon ?
Mise à disposition par formulaire sur
www.syndicat-tri-action.fr pour du compostage individuel



Modèle de composteur	Prix
Modèle 1	110,00 €
Modèle 2	120,00 €

En compostant, vous:

- Réduisez votre bilan carbone
- Produisez de l'engrais organique

Retrouvez tous nos conseils et nos tutos compostage sur notre chaîne You tube



BAC À DÉCHETS VERTS GESTION DES BIODÉCHETS

- Si vous habitez en habitat collectif et que des habitants sont volontaires, vous pouvez opter pour le **compostage partagé**.

Les demandes doivent nous parvenir via votre syndicat de copropriété ou votre bailleur à l'adresse mail suivante : compost@syndicat-tri-action.fr.



BAC À DÉCHETS VERTS GESTION DES BIODÉCHETS

- Pour les habitats denses où le compostage partagé n'est pas adapté, le syndicat proposera en lien avec les communes là où c'est possible des points de regroupement en abri-bacs.



**BAC À DÉCHETS VERTS
GESTION DES BIODÉCHETS**

